

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20230327-D_27_03_23_57-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

Délibération n°27-03-2023-057

5.7 Intercommunalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 27 mars 2023*

| | |
|---------------------|--------------|
| Date de convocation | 21 mars 2023 |
| Date d'affichage | 21 mars 2023 |

| | |
|---------------------|----------------------|
| Membres en exercice | 55 |
| Membres présents | 40 |
| Votants | 47 (dont 7 pouvoirs) |

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 27 mars à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Lamnay, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 38 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL.

Etaient représentés : 2 - M. Joël CIRON représenté par Mme Marianne BLOT-ANDRÉ, Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRE.

Pouvoirs : 7 - Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Arnault de CALONNE ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Laëtitia VEEGAERT ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON.

Etaient excusés : 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Gaëtan THOMAS.

Secrétaire de séance : Mme Nadège PIOGER.

**GEMAPI : MODIFICATION DES STATUTS
DU SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DE L'HUISNE SARTHE
SUITE AU RETRAIT DE LA COMMUNE DE FATINES**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président, présenté par M. Michel ODEAU, Vice-président en charge de l'Environnement,

Après en avoir délibéré,

EST INFORME que le Syndicat du Bassin Versant de l'Huisne Sarthe (SBVHS) a été créé le 1^{er} janvier 2020 pour porter de manière coordonnée et selon le principe de solidarité de ses membres, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) sur le territoire du bassin de l'Huisne en Sarthe.

PREND ACTE que l'intégration de la commune de Fatines à la Communauté Urbaine Le Mans Métropole au 1^{er} janvier 2023, et son retrait de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien, implique de modifier les statuts du syndicat.

EST INFORME que le conseil syndical du SBVHS, réuni le 16 février 2023, a approuvé le projet de modification des statuts.

APPROUVE le projet de statuts du syndicat (joint en annexe).

AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 27 mars 2023

Pour extrait conforme

Le 28 mars 2023

Le Président

M. Didier REVEAU